

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

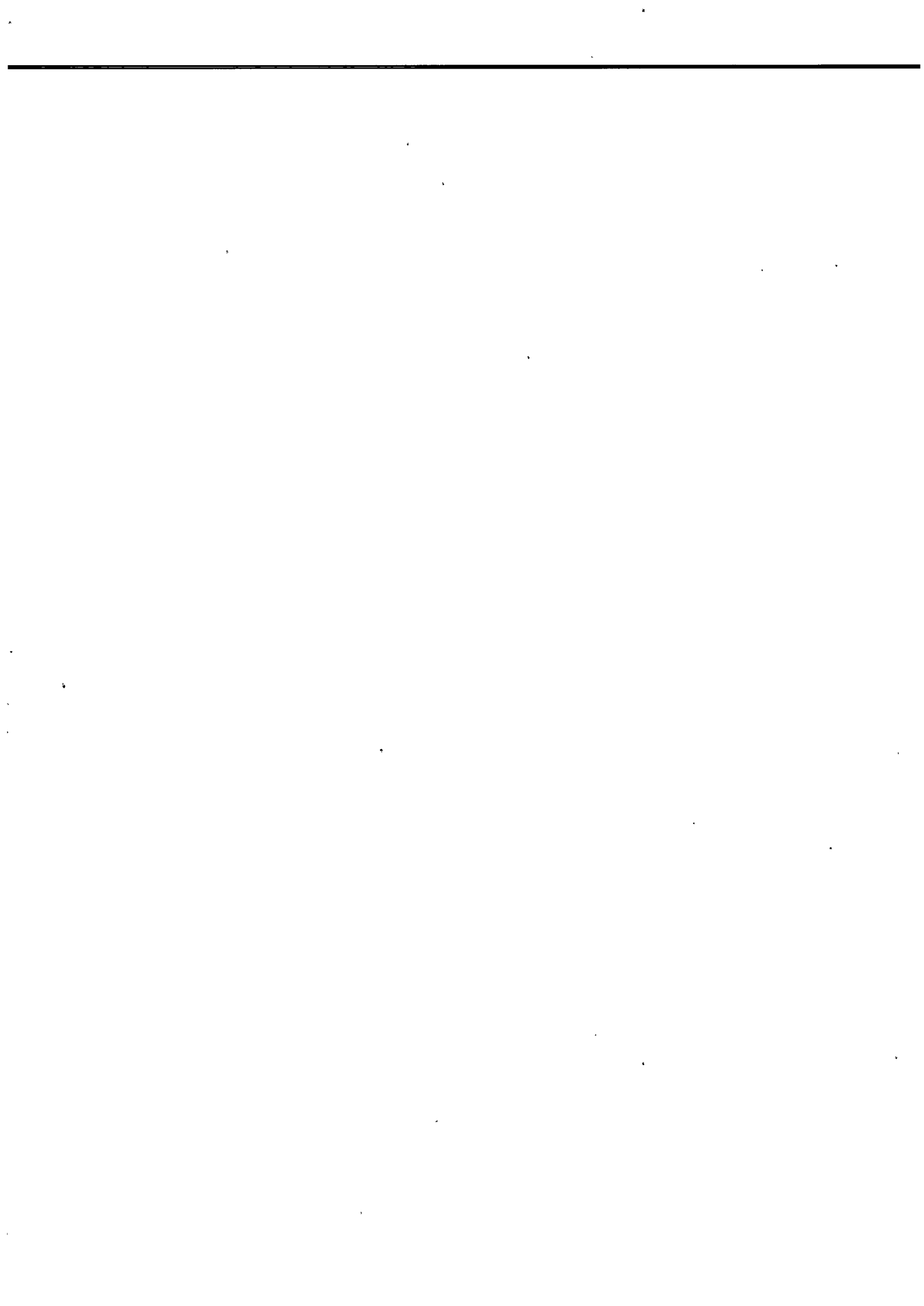
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00854
Numéro SIREN : 851 756 155
Nom ou dénomination : 1degre AgenCo

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2023 sous le numéro de dépôt 11197



REÇU LE

31 OCT. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE - TOURS

SASU 1degre Agenco
521-1. BILAN au 30 septembre 2022

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	1		1	1
ACTIF IMMOBILISE (a)				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	0	0	0	0
Fonds commercial (1)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations financières (2)				
Participations (b)	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Total I	1	0	1	1
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (a)				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production [biens et services] (c)	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances (3)				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement (e)				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	0	0	0	0
Charges constatées d'avance (3)	0	0	0	0
Total II	0	0	0	0
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	0
Ecart de conversion Actif (V)	0		0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1	0	1	1
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont avec clause de réserve de propriété ". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes " Participations évaluées par équivalence " et " Autres participations ". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne " Brut " présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne " Net " présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions

F.P.

SASU 1degre Agenco
521-1. Bilan au 30 septembre 2022

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
CAPITAUX PROPRES*		
Capital [dont versé] (a)	1	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation (b)	0	0
Ecart d'équivalence (c)	0	0
Réserves		
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	0	0
Report à nouveau (d)	0	0
Sous-total : Situation nette	1	1
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	1	1
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total II	0	0
DETTES (f)		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	0	0
Emprunts et dettes financières diverses (3)	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (e)	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance (1)	0	0
Total III	0	0
Ecart de conversion passif (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1	1
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...)
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

- (a) Y compris capital souscrit non appelé
(b) A détailler conformément à la législation en vigueur
(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.
(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.
(e) Dettes sur achats ou prestations de services
(f) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

F.P.

SASU 1 degre Agenco

Compte de résultat au 30 septembre 2022

POSTES (En milliers d'euros)	Exercice 20	Exercice 21	Exercice 22
	KF	KF	KF
Chiffres d'affaires	0,00	0,00	0,00
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00
Total des PRODUITS (A)	0,00	0,00	0,00
Achats (variables)			
- marchandises	0	0	0
- emballages	0	0	0
- fournitures diverses	0	0	0
Charges externes			
- loyers	0	0	0
- charges locatives	0	0	0
- entretiens et réparations (locaux, matériel)	0	0	0
- fournitures non stockées (eau, électricité, gaz)	0	0	0
- assurances (locaux, RC prof.)	0	0	0
- frais de documentation	0	0	0
- honoraires (comptable et juriste)	0	0	0
- publicité	0	0	0
- transports	0	0	0
- frais de déplacement	0	0	0
- frais de mission et de réception	0	0	0
- frais de poste	0	0	0
- frais de téléphone, fax et portable	0	0	0
Impôts et taxes	0	0	0
Charges de personnel			
- salaires bruts (salaire net + part salariale)	0	0	0
- charges sociales (part patronale)	0	0	0
- rémunération du dirigeant	0	0	0
Charges financières			
- agios sur découvert bancaire	0	0	0
- intérêts sur emprunts	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0
Dotations aux amortissements	0	0	0
Total des CHARGES (B)	0,00	0,00	0,00
Résultat avant Impôt (A)-(B)	0,00	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	0,00	0,00	0,00

F.R

SASU 1degré Agenco Inventaire au 30 septembre 2022

Aucune activité depuis la création de la SASU 1degre agenco.

L'inventaire est à zéro.

Fabrice PILON – Associé unique et Président de la SASU 1Degré AgenCo

F.P.

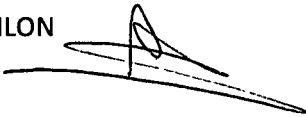
ATTESTATION DE CONFORMITE DES DOCUMENTS COMPTABLES

La société ou la personne morale désignée ci-après SASU 1Degré AgenCo
Représentée par son représentant légal Monsieur PILON Fabrice, Président

- Certifie que les documents comptables transmis sous forme électronique sont conformes aux comptes approuvés par l'assemblée générale, ou, en cas d'associé unique, par ce dernier.

Signature

Fabrice PILON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Fabrice Pilon', written over a horizontal line.

SASU 1Degré AgenCo

Au capital de 1 euros

Siège social : 39, rue saint-éxupéry, 37510 Ballan-Miré

RCS TOURS n °851 756 155

Assemblée générale du 30 novembre 2022

A Ballan-Miré, le 30 novembre 2022 à 08h00

Monsieur Fabrice PILON, l'associé unique exerçant la gérance de la société, a présidé l'Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société.

Monsieur Fabrice PILON étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes
- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et se soldant par un bénéfice de 0 euros (SASU sans activité depuis sa création).

Deuxième résolution : affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 0 €, de la manière suivante :

- 5 % à la réserve légale, soit 0 euros ;
- le solde aux réserves ordinaires, soit 0 euros

L'associé unique

Monsieur Fabrice PILON

